



Commune de
Chaumont-le-Bois
21400

CONTRAT DE LOCATION

de la Salle Communale Espace Rencontres Loisirs de Chaumont-le-Bois

16 Rue de la Mairie

Il a été convenu entre :

- la Commune de Chaumont-le-Bois représentée par son maire Anne Bouhéliier,
- et le locataire désigné ci-après :

NOM, Prénom :

(éventuellement) *représentant l'association*

Adresse :

Tel : Portable :

La location de la salle communale de Chaumont-le-Bois

le à partir deh.....
jusqu'au.....àh.....

Pour l'évènement suivant

Nombre de personnes prévues (50 maxi) :

Le locataire déclare :

avoir pris connaissance du **règlement intérieur** de la salle communale et s'engage à l'appliquer.

être couvert par sa police d'assurance responsabilité civile (attestation récente à fournir)

Nom et adresse de l'assurance

N° de Police :

Modalités pécuniaires

Le locataire a **déposé un chèque de caution de 200 €**. Cette somme sera encaissée si des dégradations ou manquements sont constatés. Si les dégradations sont supérieures à la caution, le locataire s'engage à rembourser la totalité des frais.

Le locataire à **réglé la location** suivant le tarif en vigueur :
soit€ par chèque établi à l'ordre du Trésor Public

Observations éventuelles :

*Pour toute question ou problème le jour de la location, contacter le responsable de la salle : Nicolas Giroux
17 rue de la Mairie Tel : 03.80.91.32.11 ou le Maire, Anne Bouhéliier 2 rue Fougeu, Tel: 06.48.12.32.57*

Fait en 2 exemplaires à Chaumont le Bois, le

Le locataire,

Le Maire,
Anne Bouhéliier